

L'Ecuellois

Bulletin d'Informations de la Municipalité et des Associations représentatives

JUIN 2001

Edito

L'AVENTURE MUNICIPALE

Depuis toujours, les ... «Y A KA», les «Y FAUT KON», m'ont inspiré du mépris.

A quoi cela sert-il de refaire chaque jour notre société en bavardages stériles et de critiquer chacune de ses orientations sans en proposer aucune ?

A titre d'exemple, comment apprécier le travail et l'action d'un Comité des Fêtes lorsque les bancs de son Assemblée Générale restent désespérément vides ?

Nombreux se reconnaîtront dans la description de ces divers comportements.

J'ai pour ma part choisi depuis longtemps de rejoindre le camp de ceux qui s'impliquent. Il ne s'agit pas d'une démarche politicienne, la politique n'est pas de mise dans la gestion et l'animation d'une commune de près de 2600 habitants .

Il s'agit simplement d'une démarche citoyenne. Nos associations se meurent faute de bénévoles; nos bénévoles se lassent de trop de solitude...

Ne soyons pas des spectateurs assistés de la vie de notre cité. Devenons en des acteurs !

Jean Louis Colle
Conseiller municipal



**Enquête publique Piketty S.A.
Frères :**

Dans le cadre de l'enquête publique concernant la demande des Ets Piketty Frères, portant sur le renouvellement d'exploitation de carrière, l'extension de cette exploitation d'une surface de 9ha 91a 53ca et l'installation de premier traitement de matériaux en carrière, le Conseil municipal a été amené à donner son avis.

Dans un premier temps, M. C. Piketty a fait une réunion d'information, en Mairie, plus particulièrement destinée aux nouveaux Conseillers municipaux.

Suite aux nombreuses remarques formulées au cours de l'enquête publique, M. le Commissaire enquêteur, en accord avec la municipalité et M. Piketty, a organisé une réunion rassemblant des représentants de la municipalité, des Ets Piketty et de nombreuses associations de Défense de l'Environnement, de Protection des Monuments et de la Nature.

A la suite de cette large concertation, le Conseil municipal s'est réuni le 21 mai 2001 pour émettre un avis circonstancié sur chacun des points du projet.

- Concernant la durée du projet, le Conseil municipal a exprimé un avis favorable.
- Concernant l'extension de l'exploitation, le Conseil municipal a exprimé un avis favorable ; cette extension devant permettre une rationalisation de l'exploitation.
- Concernant l'augmentation de la production, le Conseil municipal a rendu un avis défavorable s'appuyant sur le fait que cette augmentation de production (qui aurait lieu d'ici 3 à 5 ans, après le déplacement du concasseur primaire) aggraverait, dans les conditions actuelles, les nuisances

subies par les habitants de la commune.

Par cet avis, le Conseil municipal veut signifier qu'il ne lui paraît pas raisonnable d'envisager une quelconque augmentation de tonnage avant d'avoir obtenu des garanties satisfaisantes concernant la réduction des nuisances d'exploitation. Cette décision n'empêche pas les Ets Piketty d'exploiter les carrières car :

- l'autorisation actuelle d'exploitation court jusqu'en 2019,
- l'avis de la municipalité est consultative, la décision finale appartenant au Préfet.

Cette décision rendue, la municipalité et les diverses associations resteront vigilantes quant à l'application des consignes préfectorales

Après la RD 218, la RD 40E...

Les travaux de la SAGEP se déplacent et vont maintenant se poursuivre sur le RD40E ou "route de Montarlot". Ce chantier de remplacement des conduites d'eau est prévu du 21 mai au 13 juin.

La "route de Montarlot" sera donc momentanément coupée durant cette période et une déviation sera mise en place par la DDE.

Alsthom, l'enfouisseur qui enfouit

Souvenez-vous, ce mois de décembre 1999 et cette violente tempête qui mit à mal nos habitations et perturba fortement la distribution électrique et téléphonique sur notre commune.

L'occasion était donc trop belle pour faire en sorte que, si de telles conditions climatiques resurgissaient, ce genre de désagrément s'estompe.

Ainsi, en coordination avec les travaux de voirie de la RD 218, appelée aussi rue de l'Orvanne ou encore «route de Champion», ainsi que la réfection du poste de refoulement, EDF et France Télécom mettent en sous-sol leurs réseaux d'approvisionnement.

Cette opération de coordination a pour cause immédiate la réduction sensible

du coût des travaux et la restitution rapide de la RD 218 à la circulation.

Pour la petite histoire, sachez que c'est le Groupe Alsthom qui effectue ces travaux.

Adieu donc poteaux télégraphiques, mâts de béton s'élançant de manière disgracieuse vers nos cieux ensoleillés... et bonjour sécurité et esthétique !.

ALSTHOM, L'ENFOUISSEUR QUI ENFOUIT...

Centre aéré de l'ADSCE :

Bientôt les vacances !

L'ADSCE d'Ecuelles et ses animateurs proposent du 2 Juillet au 3 Août 2001, aux enfants nés entre le 1^{er} Juillet 1988 et le 30 Juin 1995, son centre aéré. Diverses activités sportives et culturelles, parfaitement encadrées, y sont pratiquées.

Les tarifs, très attractifs, sont établis en fonction des ressources mensuelles.

Exemple :

Ressources mensuelles	1 enfant	2 enfants	3 enfants	
< 7000 F	42 F	42 F	42 F	
7001 à 10 000F	60 F	55 F	50 F	(tarifs
10001 à 14 000 F	65 F	60 F	55 F	par
> 14 000 F	70 F	65 F	60 F	enfant)

(Tarifs établis pour les enfants des communes du district.)

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Tous les renseignements et inscriptions sont à votre disposition au Centre Jean Mermoz, 11 rue Georges Villette à Ecuelles

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. : 01.64.31.19.01

Caisse des écoles

Depuis les élections de mars dernier, une première réunion s'est déroulée pour la Caisse des écoles.

Celle-ci existe depuis des années et son but premier était de récupérer et gérer des adhésions afin de pouvoir

aider à la gratuité de l'école. Ensuite, les adhésions ont permis de favoriser les voyages scolaires de fin d'année avec l'aide, bien entendu, d'une subvention municipale.

Cette caisse comptait environ une cinquantaine d'adhérents (parents d'élèves, sympathisants...) mais il ne reste que 5 adhérents en 2001 (les 5 membres administrateurs) !!!

Peut-être seriez-vous intéressé de venir nous rejoindre et de participer, par votre adhésion, à la Caisse des écoles, à faire encore plus pour la remise des Prix de fin d'année, pour les sorties scolaires ou pour les spectacles de Noël ?

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en adhérent à la Caisse des écoles ; le montant de l'adhésion : 50 F, à remettre en Mairie par tout moyen à votre convenance.

A bientôt ...

...parmi nous, à la Caisse des écoles !

Carte d'identité et passeport

Bientôt les vacances... et vous devez quitter le territoire national, pensez dès maintenant à vos papiers d'identité.

Il vous faut une carte d'identité ou un passeport (selon le pays de destination) en cours de validité ; mais comment obtenir ces documents ?

Pour obtenir ou renouveler votre carte d'identité

Pièces à fournir :

- 1) Livret de Famille
- 2) 2 photos d'identité, récentes, sur fond clair
- 3) Carte d'identité sécurisée en cours de validité **ou**
1 copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (*)
- 4) 2 justificatifs récents (moins de 3 mois) **et** différents de domicile (facture EDF, de téléphone, eaux, etc.)
- 5) Carte d'identité périmée (ou à remplacer) **ou**
Déclaration de perte ou de vol établie par le Commissariat
- 6) En cas de divorce, pour les femmes, Copie intégrale du jugement de divorce
- 7) Certificat de Nationalité française de moins de 3 mois, établi par le Tribunal d'Instance pour une 1^{ère} demande

Pour obtenir ou renouveler votre passeport

Pièces à fournir : les mêmes que pour une demande de pièce d'identité avec en plus :

- 8) 1 timbre fiscal de :

- 400 F pour les adultes (âge supérieur à 18 ans), Validité du passeport : 10 ans -
- 200F pour les mineurs (âge inférieur à 18 ans), Validité du passeport : 5 ans -

(*) à demander :

- pour les Français nés en France à la mairie du lieu de naissance
- pour les Français nés à l'étranger à au Service Central d'Etat Civil, 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9

(joindre une enveloppe timbrée pour la réponse)

Ne tardez pas car les "bouchons" commencent en préfecture dès le mois de juin !

L'euro

Cette rubrique, vous la retrouverez dans les prochaines éditions de "L'Ecuellois" jusqu'en 2002, date du passage à l'euro.


Les règles de conversion, les règles des arrondis vous seront expliquées ; les "astuces" communiquées.

Déjà, des moyens existent pour vous familiariser avec cette nouvelle monnaie. Le ministère de l'économie et des finances met à la disposition du public un centre d'information :

Téléphone : N° vert (gratuit) 0800 01 2002

Minitel : 3615 euro2002 (0,37Fttc la mn)

Internet : <http://www.euro.gouv.fr> (prix d'1 communication téléphonique). C'est à partir de ce site que les informations que nous diffuserons ont été obtenues.

- L'euro (sans majuscule), des euros (avec un "s" au pluriel)
- Son symbole  ; abréviation : EUR
- Taux de conversion officiel :
1 euro = 6.55957 F

Comment convertir une valeur :

euro en Franc à multiplier par 6,55957

[euro x 6.55957 = Franc]

(exemple : 2 euros x 6.55957 = 13,12 F)

Franc en euro à diviser par 6,55957

[Franc / 6,55957 = euro]

(exemple : 20 F / 6.55957 = 3.05 euros)

En mairie, un tableau représentant les pièces et billets sera affiché.

Un guide sera diffusé à chaque foyer par les services du Ministère des Finances, à partir du 27 mai.

A bientôt pour un prochain "euro" rendez-vous.

Les Brèves

1er mai : Remise des médailles du travail

3 mai : Assemblée générale du Comité des Fêtes

NOUVEAU BUREAU :

Présidente : Mme Chantal KOCH

Vice Présidente : Mme Annette TETART

Trésorier : M. Michel TETART

Secrétaire : Mme Myriane DESPREZ

4 mai : Conseil municipal

- Approbation compte administratif 2000

- Désignation des membres pour le Jury criminel

5 mai : fin de l'enquête publique concernant l'extension des carrières Piketty

8 mai : Commémoration de la victoire de la guerre 1939-45 avec dépôts de gerbes au monument aux morts

9 mai : Visite de M. CARRASSUS, Député, aux élus.

21 mai : Conseil municipal

Avis sur les demandes formulées par l'enquête publique (voir article)

Dates à retenir :

Samedi 2 juin :

Comité des Fêtes : Loto, à 20h00, salle Jean Mermoz

Samedi 9 juin :

ADSCE : Théâtre enfants, "la turbine arrive", à 15h00, salle J. Mermoz

Dimanche 10 juin :

ADSCE : Rallye Vélo, à 8h30, départ salle J. Mermoz ; Inscription auparavant au bureau de l'ADSCE

Samedi 16 juin :

Comité des Fêtes : Vide Greniers, de 7h00 à 18h00. Inscription auprès du Comité des Fêtes

Lundi 18 juin :

Mairie et Anciens Combattants :

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle; dépôt de gerbes aux monuments aux morts, à 18h00. RdV devant la Mairie.

Samedi 23 juin :

ADSCE : Fête de la Saint Jean avec Tournoi de football et Fête de la musique sur le site de l'étang de Ravanne. Renseignement auprès du bureau de l'ADSCE.

Tous les jeudis après midi :

Carrefour de l'Amitié, à 14h00, salle Jean Mermoz, ouvert à tous

Contacts :

- ADSCE : 01 64 31 19 01
- Anciens Combattants et Carrefour de l'Amitié : 01 64 31 17 90
- Comité des Fêtes : 01 60 70 24 25

INFOS PRATIQUES :

Téléphone mairie : 01 60 70 55 04

- Horaire ouverture Mairie :

Lundi au jeudi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Samedi : de 10h00 à 12h00, pour l'état civil uniquement

- Enlèvement des "encombrants" (1m³ par foyer) : vendredi 15 juin

- Collecte des déchets toxiques (Kangourou) : samedi 23 juin de 16h à 18h30, rue G. Villette, parking face à la salle J. Mermoz

- Rappel :

Par Arrêté Préfectoral, les feux sont interdits du 1^{er} mars au 3 septembre à moins de 200 mètres des habitations.

- Concert nocturne

Le tri sélectif de nos ordures ménagères peut parfois créer de fâcheux désagréments. Ainsi, il serait de bon aloi de jeter les bouteilles de verre, certes dans le conteneur approprié, mais de grâce, pas la nuit !

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Saint Hilaire, Centenaire de la commune, qui avait été Maire d'Ecuelles de 1960 à 1977.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa femme et à sa famille.